

LISTE DES PUBLICATIONS de M. Philippe LUPPI

Les publications ou productions en cours de publication seront présentées dans l'ordre chronologique, de la plus récente à la plus ancienne.

Ouvrage personnel (thèse)

« *Fiscalité et nouvelles technologies : étude de l'apport des technologies de l'information aux missions fiscales des administrations financières* », thèse de doctorat en droit, sous la direction de M. le Professeur Pierre BELTRAME, Université d'Aix-Marseille, 1999, version dactylographiée, 1096 p.

Actes de colloque (organisation et direction scientifique)

« *L'imposition du capital : entre mythes et réalités- quels enjeux pour demain ?* », (Etudes coordonnées par Ph. LUPPI ; sous la direction scientifique de MM. Ph. LUPPI, G.NOEL, Ch. LAROCHE)-Actes de colloque du CERDACFF, PUAM 2016 (253 p.)

Contributions à des ouvrages collectifs

1.- « *Le droit de la responsabilité des comptables publics à l'aune des opérations financières des collectivités territoriales et de l'Etat : chamboulement ou évolution en demi-teinte ?* » : Mélanges en l'honneur de Christian DEBOUY-Variations autour du droit, Presses universitaires juridiques de POITIERS, 2019, p.339 à 351.

2.- « *Les contrôles non juridictionnels des Chambres régionales des comptes face à la réorganisation territoriale : mutation ou statu quo ?* » : Mélanges en l'honneur du Doyen Gilbert ORSONI-De l'esprit de réforme et de quelques fondamentaux (sous la direction de Jean-Luc ALBERT, Sophie DE CACQUERAY, Thierry LAMBERT, Céline VIESSANT), PUAM, 2018, p. 283 à 296.

3.- Entrées « *Secret fiscal* » ; « *Taxes intérieures de consommation* » ; « *Titre exécutoire* » : Dictionnaire encyclopédique de Finances publiques (sous la direction de Gilbert ORSONI), PUAM-ECONOMICA, 2^{ième} éd., Collection Finances publiques dirigée par Loic PHILIP, 2017, p. 806 à 809 ; 873 à 876 et 899 à 902.

4. – « *Le financement du social* » in Le financement des politiques publiques (sous la direction de MM. les professeurs Marc LEROY et Gilbert ORSONI), Paris Bruxelles, BRUYLANT, juin 2014, p.237 à 265.
5. – « *Quelle fiscalité de l'environnement pour demain ?* », Mélanges en l'honneur de Dominique BREILLAT, Les voyages du droit, Paris, LGDJ, collection de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers, n° 43, 2011, p. 439 à 455.
6. – « *La substitution de base légale en matière fiscale* », Mélanges en l'honneur du Professeur Pierre BELTRAME, PUAM, 2010, p. 303 à 341.
- 7.- « *Le droit fiscal canadien et la famille* » in Finances publiques et politique familiale : état des lieux et éléments de prospective (sous la direction de M. le Professeur Jean-Baptiste GEFFROY), Paris, L'Harmattan 2009, p. 195 à 238.
8. – Entrées "*Luxembourg*" et "*Pays Bas*" in Les finances publiques en Europe (sous la direction de M. le Professeur Gilbert ORSONI), Paris, Economica 2007, p. 304 à 320 et p. 325 à 344.

Chroniques, Études ou notes de jurisprudence (publiées dans des revues à comité de lecture)

- 1.- *Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n°2015-524, QPC, 2 mars 2016, M. Abdel MANANE M. K. (Gel administratif des avoirs)* : Revue Française de Droit constitutionnel (RFDC) mars 2017, n°109, p. 209 à 216.
- 2.- Chronique - Actualité bibliographique sur Charles Eloi GERVAL, « L'apparition d'instruments limitant la concurrence fiscale dommageable », Saarbrüchen, Editions universitaires européennes, 2016, 413 pages : Revue européenne et internationale de droit fiscal, n°2017/1, Ed. Bruylant, p. 105, 106.
3. – « *Fiscalité et pistes de réforme : mise en perspective du rapport de l'Institut Montaigne et de l'Institut de l'entreprise, Mettre enfin la fiscalité au service de la croissance* », Revue Gestion et Finances publiques (Ex- Revue du Trésor), n°11/12, nov.-déc. 2014, p. 55 à 66.
4. – « *Le soupçon de fraude en matière fiscale* », Bulletin fiscal Francis Lefebvre (BF) 06/2012, p. 499 à 508.
5. – « *Les lois de financement de la sécurité sociale et l'assurance vieillesse : bilan des deux dernières législatures (2002-2007 / 2007-2012)* », chronique de finances sociales, Revue française de finances publiques (RFFP) n° 120, nov. 2012, p. 229 à 246.
6. – « *L'unité du pouvoir réglementaire du Premier ministre et son caractère ab initio* », note Actualité juridique de droit administratif (AJDA), 10 sept. 2007, p. 1643 à 1645.

7. – *Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n° 2006-544 DC du 14 décembre 2006 relative à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007*, Revue française de droit constitutionnel (RFDC), n° 72-2007, p. 749 à 766.

8. – « *Radioscopie de l'imposition de la création multimédia* » in Les créations multimédias (sous la direction de M. Frédéric SARDAIN) – Droit des technologies avancées, vol. 8, n° 2/2001 – Paris, éditions Hermès Science Publications, 2001, p. 175 à 200.

Communications à des colloques

1.- « *Le droit fiscal au service de la protection du patrimoine* », Communication écrite, Actes du colloque organisé à PERPIGNAN le 11 décembre 2019 : Revue des sciences humaines et sociales, Editions de Boeck & Larcier, Bruxelles, Louvain-la-Neuve (à paraître en 2020).

2.- « *La lutte contre l'érosion des bases d'imposition : vers un rapprochement possible des intérêts souverains de la France et de la Fédération de Russie* », Colloque international « L'Etat et le droit : le dialogue franco-russe » (Moscou, 18 mai 2018).

3.- « *Corruption et amoralité fiscale* », Communication au colloque franco-russe organisé à NICE le 29 octobre 2015 par le CERDACFF et l'Ecole supérieure d'économie de MOSCOU.

4.- « *Le financement du social, quels enjeux pour les territoires ?* », communication au colloque « Le financement des politiques publiques : un enjeu pour les territoires », colloque international organisé à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, sous la direction du Professeur M. LEROY, les 25-26 sept. 2014.

5.- « *Les récentes réformes de l'imposition des revenus du capital* », communication au colloque « L'imposition du capital : entre mythes et réalités- quels enjeux pour demain ? », organisé à la Faculté de droit de l'Université de Nice- Sophia- Antipolis, sous la direction de MM. Ph. LUPPI, G. NOEL, Ch. LAROCHE, les 30-31 Janv. 2014 (à paraître aux PUAM en 2016).

6.- « *La pénalisation de la vie financière locale* », Actes du colloque « Trente ans de décentralisation financière : bilan et perspectives », Revue française de finances publiques (RFFP) n° 119-sept. 2012, p. 71 à 84.

7.- « *Le contrôle exercé par les juridictions financières : quel type de contrôle pour quel type de sanction ?* », Communication au colloque « Les fonctions du contrôle en droit français et néerlandais » organisé à Poitiers (juin 2010) par les Facultés de droit de Poitiers et de Nimègue (Pays-Bas), Collection des Actes de colloques, n° 46, Presses universitaires LGDJ 2012, p. 111 à 126.

8.- « *Les bases juridiques du régime communautaire des aides d'État en matière agricole* », Actes du colloque sur l'adaptation de la Turquie à l'acquis communautaire dans le domaine

des aides d'État, Antalya (Turquie) (9-10 sept. 2004), Akdeniz Universitesi, 2005, p. 567 à 582.

9.- « *Bilan et perspectives des cours internationales de justice* » in Les cours internationales. Actes du colloque organisé à Nimègue (Pays-Bas) les 29-31 mai 2000 par les Facultés de droit de Poitiers et de Nimègue, édités par D. Breillat et E.-C. Coppens, Publications de la Faculté de droit de Nimègue, n° 15-2002. Faculteit der Rechtsgeleerdheid, Katholieke Universiteit Nijmegen, p. 103 à 119.

Chapitres d'encyclopédie juridique (Lexis Nexis : Jurisclasseur fiscal impôts directs)

- Refonte de Fascicules en matière de revenus de capitaux mobiliers (2005-2015)

1. – **Fasc.651-50** : Définition des produits distribués- Revenus exceptionnels distribués en cours de société à la suite d'une modification du pacte social et distributions consécutives à la dissolution de la société 3, 2015 (51 p.).

2.- **Fasc.651- 60** : Sommes ne présentant pas le caractère de revenus distribués 3, 2015 (18 p.)

3. – **Fasc. 650** : Définition des produits distribués – Sociétés et collectivités assurant la distribution des revenus (29 p.), 2, 2006 – nouvelle refonte 2,2014 (55 p.).

4. – **Fasc. 651** : Définition des produits distribués (30 p.) 2,2006 – nouvelle refonte 2,2014 (40 p.).

5. – **Fasc. 651-10** : Définition des produits distribués – Avances, prêts ou acomptes aux associés (27 p.) 2,2006 – nouvelle refonte 2, 2014 (30 p.).

6. – **Fasc. 651-20** : Définition des produits distribués – Distributions diverses (56 p.) 2, 2006 – nouvelle refonte 2, 2014 (62 p.).

7. – **Fasc. 651-30** : Définition des produits distribués – Autres distributions diverses irrégulières – Distributions déguisées (20 p.) – nouvelle refonte 3, 2014 (32 p.).

8. – **Fasc. 651-40** : Définition des produits distribués – Distributions et rémunérations occultes (48 p.) 8,2006 – nouvelle refonte 4, 2014 (54 p.).

9. – **Fasc. 670-35** : Déclaration de soupçon – Blanchiment de capitaux – Fraude fiscale – Gel des avoirs (44 p.) 3,2012.

10. – **Fasc. 605** : Généralités (32 p.) 1, 2012.

11. – **Fasc. 657-15** : Produits de placements à revenu fixe – Régime fiscal – Généralités (10 p.) 1,2012.

12. – **Fasc. 670** : Mesures de contrôle – Généralités (15 p.) 1,2012.

13. – **Fasc. 670-10** : Obligations des établissements payeurs (32 p.) 1, 2012.
14. – **Fasc. 670-25** : Déclaration des comptes financiers – Ouverture et clôture des comptes en France, Comptes ouverts, utilisés ou clos hors de France (21 p.) 1, 2012.
15. – **Fasc. 670-15** : Déclaration annuelle des opérations sur valeurs mobilières (55 p.) 2,2009 puis 5,2011.
16. – **Fasc. 670-20** : Déclaration des contrats de prêt – Déclaration des avances remboursables ne portant pas intérêt – Déclaration des contrats d’assurance-vie souscrits à l’étranger (10 p.) 5, 2011.
17. – **Fasc. 684** : Transformations de sociétés (31 p.) 2, 2010.
18. – **Fasc. 694-20** : Marchés à terme, marchés d’options négociables, opérations de bons d’options, fonds communs d’intervention sur les marchés à terme (FCIMT) (34 p.) 2, 2010.
19. – **Fasc. 669** : Régime fiscal des produits distribués – Dividendes et autres distributions perçus par des personnes physiques ou morales résidentes – Situation des associés non - résidents- Avoir fiscal (62 p.) 1, 2007.
20. – **Fasc. 673** : Régime fiscal des produits distribués – Prélèvement sur les tantièmes (régime périmé) (2 p.) 11, 2006.

- Refonte de Fascicules en matière de bénéfices agricoles

21. – **Fasc. 325-40** : Bénéfice réel – Étalement des revenus exceptionnels (23 p.) 2, 2005.
22. – **Fasc. 325-43** : Bénéfice réel – Abattements et déductions (25 p.) 2, 2005.
23. – **Fasc. 325-46** : Bénéfice réel - Réductions et crédits d’impôt (4 p.) 2, 2005.

- Pour l’ensemble de ces fascicules ainsi que pour ceux relevant de la collection soit des revenus de capitaux mobiliers (près de 46), soit des bénéfices agricoles (près de 23) des fiches d’actualisation sont produites, depuis 2005 pour les premiers, depuis 2002 pour les seconds.
- Depuis 2010, une présentation synthétique d’une trentaine de pages (dénommée par Lexis Nexis “e fascicule”) pour chacun des deux blocs de fascicules ci-dessus mentionnés a été également assurée et réactualisée deux fois par an jusqu’en Juin 2016.

PARTICIPATION A DES JURYS DE THESE EN QUALITE DE RAPPORTEUR

Les participations en qualité de rapporteur de jurys de thèse seront présentées des plus récentes aux plus anciennes :

-2019 :

- **M. Sadri Eddene BENTCHIKOU**, « *Les modes de financement des associations* » Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 20 décembre 2019

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : Monsieur Jean-François CALMETTE (MCF, Université de PERPIGNAN, rapporteur), Madame le Professeur Céline VIESSANT, Université d'Aix-Marseille, Présidente du jury).

-2018 :

- **M. Salah KALOUNE**, « *L'application des conventions fiscales au service de l'investissement : le cas des contrats internationaux* » Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 16 mars 2018

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : Monsieur Alexandre GUIGUE (MCF HDR, Université Savoie Mont-Blanc, rapporteur), Madame le Professeur Céline VIESSANT, Université d'Aix-Marseille, Présidente du jury).

-2016 :

- **Mme Lana ZABAD**, « *La réforme de la gestion des finances publiques dans le cadre d'une politique de développement –le cas de la Syrie* », Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 12 avril 2016.

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Etienne DOUAT (Université de Montpellier I) ; M. le Professeur Eric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

-2015 :

• **M. Mathurin BOTTIUS**, « *Le rôle financier et économique de l'intendant de province d'ancien régime : l'exemple de la Nouvelle France (1663-1760)* » Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 18 décembre 2015.

Directeur de la thèse : MM. les Professeurs Gilbert ORSONI (Doyen honoraire, Aix Marseille Université) , Eric GASPARINI (Directeur de l'Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques de la Faculté de droit et de science politique d'Aix Marseille, n°67);

Membre du jury : M. le Professeur Jean-François BREGLI (Université de NICE Sophia-Antipolis, premier rapporteur).

• **M. Samir KHARROUBY**, « *L'efficacité de la dépense publique en France : enjeux, bilan et perspectives* » Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 14 décembre 2015.

Directeur de la thèse : M. le Professeur Eric OLIVA (Aix Marseille Université) ;

Membres du jury : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Doyen honoraire, Aix Marseille Université) ; M. le Professeur Marc LEROY (Université de REIMS, Champagne-Ardenne, premier rapporteur)

• **M. Mahrez ZAHED**, « *Gestion publique locale et performance- Les collectivités territoriales face aux défis de la nouvelle gouvernance* » Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 2 juin 2015

Directeur de la thèse : M. le Professeur Eric OLIVA (Aix Marseille Université) ;

Membres du jury : Caterina SEVERINO (Maître de conférences, Université de TOULON, premier rapporteur) ; M. le Professeur Gilbert ORSONI (Doyen honoraire, Aix Marseille Université) ;

• **M. Boutayeb ES-SEHAB**, « *La réforme budgétaire au Maghreb (Maroc- Algérie- Tunisie) face aux défis d'une nouvelle gouvernance financière performante* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 26 janvier 2015.

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Mohamed HAKKAT (Université Mohamed V, Rabat) ; M. le Professeur Eric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

• **M. Verasit BURANAPRAPHANONT**, « *Les aspects juridiques de la gestion de la dette publique en Thaïlande* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 19 janvier 2015.

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Etienne DOUAT (Université de Montpellier I) ; M. le Professeur Eric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

- 2013 :

- **Mme Nathalie LEMARCHAND**, « *Les prix de transfert, un enjeu majeur dans l'internationalisation des affaires* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, le 29 novembre 2013.

Directeur de thèse : Mme Nicole DAVOULT (Maître de conférences HDR, Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : Mme le Professeur Cendrine DELIVRE (Université de Paris XIII) ; M. le Professeur Olivier NEGRIN (Université d'Aix-Marseille).

- **M. Gilles MICHEL**, « *Les Commissions départementales des impôts* ».

Directeur de thèse : M. le Professeur Christian LOUIT (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Jean-Luc ALBERT (Université de Clermont-Ferrand) ; M. le Professeur Olivier NEGRIN (Université d'Aix-Marseille).

Thèse de doctorat en droit non soutenue après avis défavorable des rapporteurs.

- 2012 :

- **M. Adile TALBIOUI**, « *Enjeux et conséquences de l'application de la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne au Luxembourg* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue en juillet 2012 à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Jacques SPINDLER (Université de Nice Sophia-Antipolis) ; Mme Céline VIESSANT (Maître de conférences HDR, Université d'Aix-Marseille).

- 2011 :

- **M. Mahmoud ALSARRAN**, « *Les perspectives du développement du système douanier syrien dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen : Référence à l'expérience française dans le cadre européen* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille, le 16 avril 2011.

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Jacques SPINDLER (Université de Nice Sophia-Antipolis) ; M. le Professeur Éric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

- **Mme Marion TURRIN**, « *La légitime répression de la fraude fiscale* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille le 8 janvier 2011.

Directeur de thèse : M. le Professeur Éric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Thierry LAMBERT (Université d'Aix-Marseille) ; M. le Professeur Olivier NEGRIN (Université Lyon II).

- 2010 :

• **Mme Kraikangvol BOONPLOOK**, « *Les contrôles budgétaires en Thaïlande* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille le 4 septembre 2010.

Directeur de thèse : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Étienne DOUAT (Université de Montpellier I) ; M. le Professeur Éric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

• **Mme Mohammad Ammad INSAF**, « *Les procédures budgétaires en Égypte* ». Thèse de doctorat en droit présentée et soutenue à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille le 20 mars 2010.

Directeur de thèse : M. le Professeur Éric OLIVA (Université d'Aix-Marseille).

Membres du jury : M. le Professeur Gilbert ORSONI (Université d'Aix-Marseille) ; M. le Professeur Jean VIRET (Université de Montpellier I).